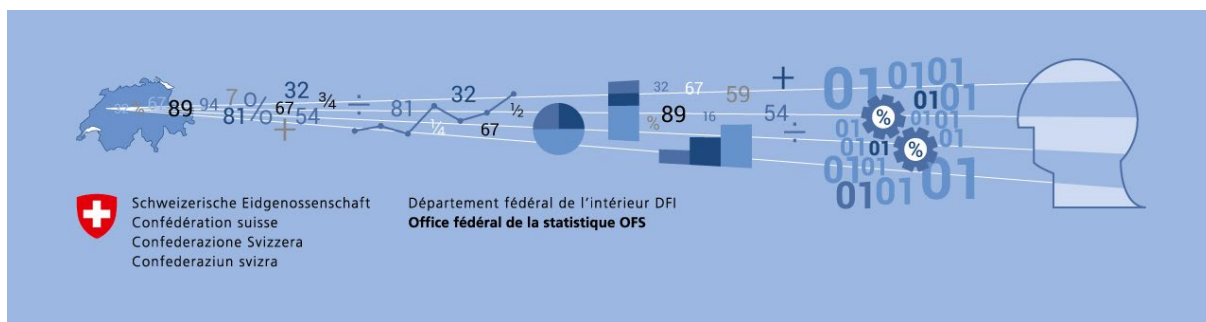




Communiqué de presse

Embargo: 20.11.2025, 8h30

15 Education et science

Conditions d'études et de vie dans les hautes écoles suisses en 2024:
rapport principal

Moins d'étudiants avec une expérience de mobilité internationale en 2024

En 2024, 19% des étudiantes et étudiants des hautes écoles suisses avaient réalisé un séjour d'études, un stage ou une autre expérience de mobilité dans un autre pays depuis le début de leurs études, soit 7 points de pourcentage de moins qu'en 2020 (26%). Interrogés pour la première fois sur leurs expériences de discrimination, 25% des étudiants ont indiqué se sentir discriminés dans le cadre des études pour différents motifs tels que le genre, la nationalité ou la langue. De nombreux autres résultats sont disponibles dans le rapport principal de l'enquête 2024 sur la situation sociale et économique des étudiantes et étudiants de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Toutes expériences de mobilité internationale confondues (séjour temporaire, stages, séjour linguistique, etc.), la proportion d'étudiants partis à l'étranger depuis le début des études est moins élevée en 2024 (19%) qu'en 2020 (26%). Celles et ceux qui n'ont pas accompli de mobilité dans un autre pays jusqu'à présent renoncent par ailleurs plus souvent qu'en 2020 un tel projet pour le futur: la part des étudiants qui n'ont pas l'intention de partir à l'étranger pour un séjour temporaire est passée de 55% en 2020 à 60% en 2024.

Si les restrictions de voyage liées à la pandémie ont joué un rôle, le reflux est plus général: comparativement à 2020, les étudiants considèrent plus fréquemment les changements et les démarches liés à un séjour à l'étranger comme des obstacles. Le sentiment d'inconfort à l'idée de quitter son environnement pour partir en mobilité s'est par exemple accru de +7 points de pourcentage entre 2020 et 2024.

État de santé moins bon en 2024

La santé des étudiants est globalement plus mauvaise en 2024 qu'en 2020. 29% des étudiants ont indiqué avoir des symptômes de dépression modérés à sévères (modérés: 18%; plutôt sévères: 8%; sévères: 3%) au moment de la réalisation de l'enquête au printemps 2024. Ce taux est presque deux fois plus élevé que celui de la population résidente âgée de 18 à 35 ans (15%) et en augmentation de 6 points de pourcentage par rapport au taux de 2020 (23%).

La part des étudiants ayant des problèmes de santé de longue durée a également augmenté entre 2020 et 2024, passant de 18% à 21%. Les limitations dans les études pour cause de problème de santé se sont elles aussi accentuées: la proportion d'étudiants qui sont limités dans leurs études était de 20% en 2024 contre 16% en 2020.

Situation financière stable

Entre 2020 et 2024, la situation financière des étudiants n'a guère évolué. Leurs ressources mensuelles totales s'élèvent à 2282 francs (médiane) et ne sont pas significativement différentes du montant enregistré en 2020 (calculs aux prix de 2024 en tenant compte du renchérissement). Il en va de même pour les dépenses mensuelles totales (médiane: 1844 francs) dont le niveau est équivalent à celui de 2020.

La proportion d'étudiants endettés et la part d'étudiants ayant déposé une demande de subsides d'études ont diminué entre 2020 et 2024, mais ces changements s'intègrent dans des évolutions constatées depuis 2005. Le rapport entre les demandes de subsides refusées et les subsides reçus n'a quant à lui quasi pas changé depuis 2005.

Discrimination dans les hautes écoles

Interrogés pour la première fois sur leurs expériences de discrimination, 25% des étudiants indiquent avoir été discriminés dans le cadre des études par des camarades d'études, des enseignants ou d'autres personnes de la haute école. Les principaux motifs de discrimination rapportés sont le genre (8%), la langue ou le dialecte (7%) et la nationalité (6%).

Les expériences de discrimination dans les études sont nettement plus souvent mentionnées par les femmes (31%) que par les hommes (18%). D'autres groupes d'étudiants sont plus concernés que la moyenne, tels que les étudiants ayant des problèmes de santé (38%) ou ceux de la 1^{re} génération de migration scolarisés à l'étranger (31%).

Définitions

Population de base, période d'enquête et taux de réponse de l'enquête sur la situation sociale et économique des étudiantes et étudiants

La population de base de l'enquête 2024 sur la situation sociale et économique des étudiantes et des étudiants (SSEE) est constituée de toutes les personnes immatriculées dans une haute école suisse au semestre d'automne 2023/2024 pour suivre des études menant à un bachelor, à un master ou à une autre formation (formation des enseignants du degré secondaire II, prestations entre le bachelor et le master, études menant à une licence). Elle ne comprend pas les personnes préparant un doctorat, ni celles qui suivent une formation continue, ni celles en semestre d'échange (Erasmus, p. ex.) dans une haute école suisse. L'enquête a été réalisée durant le semestre de printemps, du 22 mars au 31 mai 2024, au moyen d'un questionnaire en ligne. Au total, 28 800 étudiantes et étudiants ont pris part à l'enquête, ce qui correspond à un taux de réponse net de 67%. Les résultats de l'enquête 2020, utilisés à titre de comparaison, se réfèrent à la situation avant la pandémie de COVID-19.

Bourses et prêts d'études

On entend par subsides d'études toutes les bourses et tous les prêts accordés par les pouvoirs publics (Confédération, cantons, communes ou instances étrangères), les hautes écoles et les organisations privées à but non lucratif. Les prêts, contrairement aux bourses, doivent être remboursés à la fin des études. Les bourses de mobilité (p. ex. bourses Erasmus) et les crédits bancaires privés ne sont pas pris en compte.

Dépenses

L'enquête porte sur les dépenses mensuelles moyennes pendant le semestre.

Endettement

Les étudiants ont été invités à indiquer s'ils avaient des dettes en lien avec leur situation financière d'étudiant. La définition suivante était mentionnée: «Sont notamment considérées comme dettes, tous les prêts et emprunts auprès d'institutions publiques ou privées, de membres de la famille ou d'amis, ainsi que les factures en retard.»

Expériences de discrimination dans les études

Les étudiants pouvaient rapporter s'être sentis discriminés pour différents motifs (genre, nationalité, langue, etc.) et par quatre différentes sources, à savoir les camarades d'études, les enseignants, d'autres personnes de la haute école et d'autres personnes en dehors de la haute école. L'indicateur «Expériences de discrimination dans les études» mesure la prévalence des expériences de discrimination dans les études, quel que soit le motif et quelle que soit la source de discrimination. Les expériences de discrimination en dehors de la haute école ne font pas partie de l'analyse.

Expériences de mobilité depuis le début des études

Les étudiants ont été interrogés sur les expériences qu'ils ont accomplies depuis le début de leurs études dans une haute école en Suisse:

- Séjour temporaire d'études (p. ex. SEMP/Erasmus)
- Séjour pour suivre des cours de langues
- Summer School ou Winter School
- Séjour de recherche
- Engagement bénévole ou volontaire (p. ex. pour un projet, une association ou une organisation)
- Autre

Pour chaque expérience formatrice, les étudiants ont été invités à indiquer si cette expérience s'était déroulée dans une autre région linguistique de Suisse, dans un autre pays ou dans la même région linguistique que celle où ils étudient. Les expériences de mobilité durant les études ont été rassemblées pour l'analyse en trois catégories: «dans un autre pays», «dans une autre région linguistique» «pas d'expériences de mobilité». Cette dernière catégorie rassemble à la fois les étudiants ayant eu des expériences formatrices dans la même région linguistique de Suisse et ceux qui ne déclarent aucune expérience.

Haute école

Le système suisse des hautes écoles comprend les hautes écoles universitaires (HEU: universités cantonales, écoles polytechniques [EPF] et instituts universitaires [IU]), les hautes écoles spécialisées (HES) et les hautes écoles pédagogiques (HEP).

Limitations dans les études à cause d'un problème de santé

Les limitations dans les études causées par un problème de santé ont été mesurées au moyen de la question «Êtes-vous limité à cause d'un problème de santé, depuis au moins six mois, dans vos études?» À cette question, posée à l'ensemble des étudiants, ces derniers pouvaient répondre par «fortement limité», «limité, mais pas fortement» ou «pas du tout limité». Les réponses «fortement limité» et «limité, mais pas fortement» ont été regroupées pour l'analyse.

Obstacles à l'accomplissement d'un séjour temporaire d'études à l'étranger

Les étudiants n'ayant pas effectué de séjour temporaire à l'étranger ont été invités à indiquer dans quelle mesure différents aspects représentaient un obstacle à un éventuel projet de ce type (voir graphique ci-contre). Ils ont été priés d'évaluer une série d'obstacles sur une échelle allant de 1 = «pas du tout» à 5 = «très largement». Les catégories 3–5 ont été rassemblées pour l'analyse.

Problèmes de santé de longue durée

Les problèmes de santé de longue durée ont été mesurés au moyen de la question «avez-vous des maladies ou des problèmes de santé chroniques ou de longue durée?» La définition suivante venait préciser la question: «On entend par là des problèmes de santé ou maladies qui ont duré depuis au moins six mois ou qui dureront probablement six mois ou plus». Les étudiants pouvaient répondre par «oui» ou par «non».

Ressources financières

L'enquête porte sur les ressources mensuelles moyennes dont disposent les étudiants pendant le semestre. La structure de ces ressources pouvant varier fortement entre le semestre et les périodes de vacances, ces données ne peuvent pas être extrapolées sur une année.

Les ressources peuvent provenir des quatre sources suivantes: contributions de la parenté, revenus d'activités rémunérées, bourses et prêts ainsi qu'autres sources.

Statut migratoire

La typologie comprend quatre catégories:

- *Étudiants non issus de la migration:*
Personnes de nationalité suisse dont l'un des deux parents au moins est né en Suisse. Les personnes de nationalité étrangère sont également considérées comme n'étant pas issues de la migration si elles-mêmes et leurs deux parents sont nés en Suisse.
- *Étudiants issus de la migration, 2^e génération:*
Personnes nées en Suisse, de nationalité étrangère et dont l'un des deux parents au moins est né à l'étranger. Les personnes nées en Suisse et de nationalité suisse appartiennent également à cette catégorie, pour autant que les deux parents soient nés à l'étranger.
- *Étudiants issus de la migration, 1^{re} génération, scolarisés en Suisse:*
Personnes nées à l'étranger et de nationalité étrangère. Les personnes nées à l'étranger qui ont la nationalité suisse sont également classées dans cette catégorie si les deux parents sont nés à l'étranger. Par ailleurs, ces personnes ont été scolarisées en Suisse, c'est-à-dire qu'elles ont obtenu leur certificat d'accès au système des hautes écoles en Suisse (la maturité gymnasiale le plus souvent).
- *Étudiants issus de la migration, 1^{re} génération, scolarisés à l'étranger:*
Cette catégorie est définie de la même manière que la précédente. Toutefois, et par ailleurs également, ces personnes ont été scolarisées à l'étranger, c'est-à-dire qu'elles ont obtenu leur certificat d'accès au système des hautes écoles à l'étranger.

Symptômes de dépression modérés à sévères

Neuf questions ont été posées aux étudiants pour déterminer s'ils souffraient ou non de symptômes de dépression. Les réponses fournies ont servi à former l'indice Symptômes de dépression modérés à sévères, un indice fondé sur l'instrument de mesure PHQ-9 (Patient Health Questionnaire), et qu'utilise aussi l'Office fédéral de la statistique pour l'enquête suisse sur la santé (ESS). Les valeurs de cet indice ont été divisées en cinq degrés de symptômes: «aucun», «légers», «modérés», «plutôt sévères»

et «sévères». Pour l'analyse, les symptômes de dépression modérés, plutôt sévères et sévères ont été regroupés.

Renseignements

Philipp Fischer, OFS, Système de formation, tél.: +41 58 463 69 59
Yassin Boughaba, OFS, Système de formation, tél.: +41 58 461 88 77
e-mail: soziale.lage@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Offre en ligne

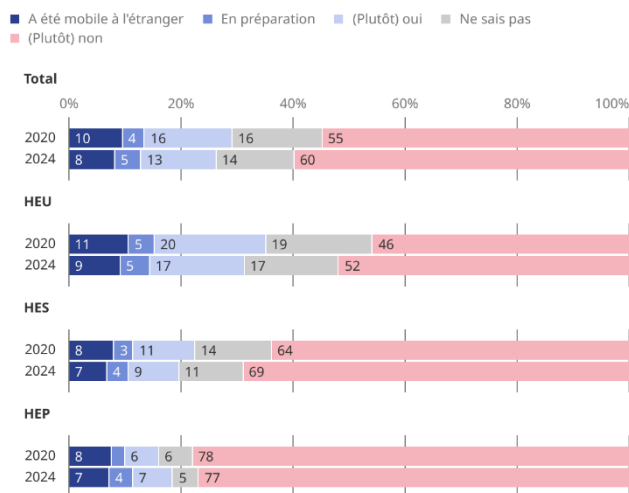
Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2025-0184
La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch
Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch
Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et swissuniversities ont reçu ce communiqué trois jours avant sa publication pour l'accomplissement de leurs tâches.

Intentions de mobilité à l'étranger selon le type de hautes écoles, en %



Remarque: Les données 2020 représentent la situation avant la pandémie de COVID-19.

État des données: 20.11.2025

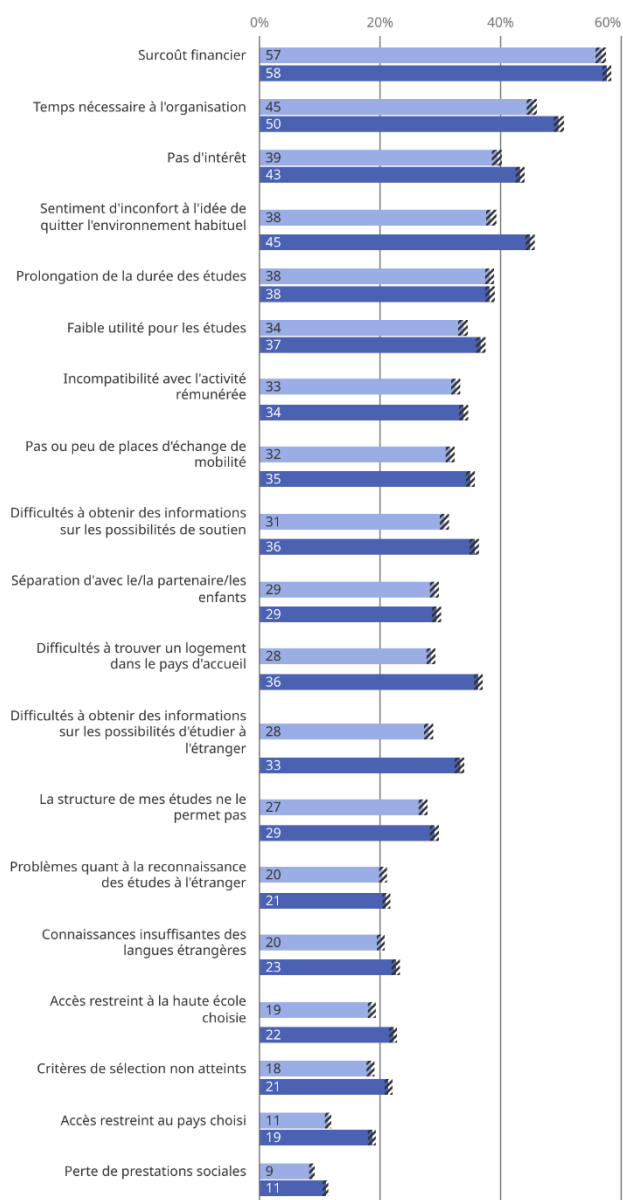
Source: OFS - Enquête sur la situation sociale et économique des étudiantes et des étudiants (SSEE)

gr-f-15.02.05.45

© OFS 2025

Obstacles à l'accomplissement d'un séjour d'études à l'étranger, en % des étudiants non mobiles

■ 2020 ■ 2024 ▨ Intervalle de confiance (95%)



Remarque: Les données 2020 représentent la situation avant la pandémie de COVID-19.

État des données: 20.11.2025

Source: OFS – Enquête sur la situation sociale et économique des étudiantes et des étudiants (SSEE)

gr-f-15.02.05.46

© OFS 2025